

RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 17 JANVIER 2020

V5.0

Elus :

Présents : HENARD Nicolas, CHAURAY Marie-Pierre, FRETAY Stéphane, HARLE Sylvie, RUSSO Edward, MIGRAINE Corinne, SALOU Jean-Pierre

Excusés : FOUNTAINE Claire, BACCHINI Henry

Invités :

Présents : GANTER Pierre, MARLIOT Eric, CATHELINÉAU Jacques, MEUNIER Philippe, SOYEZ Jean-Michel, HERVIEU Jean-Michel,

En GTM : MEZOU Laurence, LASSEAUX Sylvie

Excusée : DARROU Valérie

1 Introduction du Président

Information	Le président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité.
--------------------	---

2 Point licences au 31/12/2019

Reporté	Point reporté
----------------	---------------

3 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

3.1 Résultats des votes électroniques

Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du résultat du vote électronique relatif à l'organisation par la SRH du Championnat du monde Vaurien du 25 au 31 juillet 2020</p> <p>Résultat : Oui : 8 - Non votant : 1</p>
Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du résultat du vote électronique relatif à la nomination d'Henry Bacchini comme délégué aux grandes épreuves suite au décès de Régis Bérenguier.</p> <p>Cette fonction sera rattachée au Bureau Exécutif.</p> <p>Résultat : Oui : 7 - Non votants : 2 (dont H BACCHINI qui n'a pas participé au vote après avoir déclaré un conflit d'intérêt)</p>

3.2 Approbation du relevé de décision du BE du 23 novembre 2019

Décision BE-200117-01	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décision du BE du 23 novembre 2019.</p> <p>Publication sur le site Internet de la FFVoile le 24 janvier 2020.</p>
------------------------------	---

3.3 Projet licences et titres de participation

Décision BE 200117-02	<p>Le BE valide les éléments suivants concernant le Titre de Participation Loisir pour une annonce rapide au terrain :</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurance : part RC à 0,42€ - part IA à 0,1€- Prix : 4 €- Lancement du Titre de Participation Loisir fin mars
------------------------------	--

3.4 Budget 2020

Décision BE 200117-03	<p>Le BE valide l'hypothèse des recettes de licences et Titres de Participation loisir (TP) pour le Budget 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Inflation des prix selon les modifications des prix de licences 2020 validé par le BE le 11/08/2019• Volume constant pour toutes les licences (à l'exception des TP) avec le nombre des licences 2019• Lancement du TP national selon les modalités décidées au BE du 17 janvier 2020
------------------------------	---

3.5 Campagne du Projet Sportif Fédéral (PSF) 2020

<p>Décision BE 200117-04</p>	<p>Le Bureau Exécutif valide la structure de l'organisation proposée pour la gestion du PSF (ex CNDS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⌘ Une cellule administrative avec un responsable administratif de la FFVoile dont les missions seront <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'outil de l'ANS • Diffusion d'informations et communication vers nos structures • Bilans d'évaluation ⌘ Une cellule technique sous la responsabilité du DTN et son responsable PSF dont les missions seront <ul style="list-style-type: none"> • Guide de mode d'emplois • Note de cadrage • Formation des clubs • Revue technique des dossiers • Création des commissions d'attribution ⌘ Ces deux cellules seront chapeautées par un Elu investi et impliqué (Ed RUSSO) ⌘ L'implication, rôle et responsabilité des Ligues comme suit : <p style="text-align: center;">Les ligues sont garantes des fonds accordés à leur région et des dossiers déposés par les clubs de leur ressort géographique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratif : <ul style="list-style-type: none"> - Compte association – vérifier qu'au 20 mars, tous les clubs, CDVoile et la ligue ont un compte association à jour - Coordination du plan de formation entre les clubs de la région et les CTS - Service après-vente pour les clubs pendant tout le processus d'appel à projet - Bilan obligatoire à collecter avant le 30 juin de l'année n+1 - Autres éléments de l'administratif à fournir au fur et à mesure • Décisionnel : <ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux notes de cadrage (une note par modalité et dispositifs) - Un rôle d'avis sur tous les dossiers de la structure et la structure elle-même de leurs ligues (feu vert financier, etc.) - Participation aux commissions d'attribution ⌘ Le budget 2020 du PSF des frais administratifs de 36 k€ (net de la subvention des 20 K€ de l'ANS) ⌘ Les modalités et dispositifs FFVoile 2020 tels qu'annexés
---	---

3.6 Point sur les rencontres fédérales

<p>Information</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du planning de présentation du projet Fédéral lors des rencontres dans les ligues.</p>
---------------------------	---

3.7 Point d'avancement du Projet Fédéral

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance du point d'avancement de la formalisation du Projet Fédéral.
--------------------	--

3.8 Passeport voile : rendre l'adresse mail obligatoire

Décision BE 200117-05	Le bureau exécutif de la FFVoile décide de rendre obligatoire à compter du 30/06/2020 l'adresse mail lors de la souscription des Passeports voile
------------------------------	---

3.9 Présence des membres du Bureau Exécutif aux Assemblées Générales de ligues

Reporté	Point reporté. En revanche un mail sera adressé par la secrétaire Générale aux membres du BE afin de connaître la disponibilité des membres du BE pour participer aux AG de ligues et organiser cette présence fédérale.
----------------	---

3.10 Organigramme fédéral : invités permanents du Bureau Exécutif

Décision BE 200117-06	Le Bureau Exécutif valide les modifications suivantes de l'organigramme :		
	Département	Commission	Modification / version précédente
	Commissions/fonctions rattachées au BE	Délégués aux Grandes épreuves	Nomination de Henry BACCHINI
	BE	Invités permanents du BE	Nomination de Valérie DARROU et Jean Michel SOYEZ comme invités permanents du BE (art 31 du RI)
DESE/DCP	GP 09 et Handi/paravoile pour le Haut Niveau Non Olympique	Ed RUSSO devient le sponsor du GP 09 et le responsable du Handi et paravoile pour le Haut Niveau Non Olympique	
Vote à bulletin secret (unanimité)			

3.11 Assemblée Générale

3.11.1 Préparation des interventions en Assemblée Générale

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile évoque l'organisation des prises de parole de l'Assemblée Générale du 28 mars 2020. Le sujet est à revoir
--------------------	--

3.11.2 Echéancier et délais statutaires

Information-	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'échéancier et des délais statutaires de préparation de l'Assemblée Générale 2019 qui se tiendra le 28 mars 2020.
---------------------	---

3.11.3 Modalités techniques des opérations de vote

	Le Bureau Exécutif valide les modalités techniques du déroulement des opérations de vote pour l'Assemblée Générale de la FFVoile du 28 mars 2020.
--	---

Décision BE 200117-07	Publié sur le site Internet de la FFVoile le 24 janvier 2020.
----------------------------------	---

3.11.4 Modification des textes statutaires

reporté	Reporté au prochain BE
----------------	------------------------

3.11.5 Médaille d'or de la Voile

reporté	Le Bureau exécutif est informé de 1 ^{ères} suggestions mais la décision finale est reportée au prochain BE
----------------	---

3.12 Bilan communication

Reporté	Reporté
----------------	---------

3.13 CDVoile 93

Décision BE 200117-08	<p>Suite au vote de principe du CA des 29 et 30/11/2019 pour la création du CDVoile 93, le Bureau Exécutif valide en conformité avec l'article 40 du RI FFVoile, les textes statutaires du CDVoile 93.</p> <p>Par ailleurs, le BE mandaté par le CA des 29 et 30/11/2019, confirme que les conditions pour la création dudit CDVoile sont bien réunies (transmission du récépissé de déclaration à la préfecture, AG de constitution du CDVoile, accord de la ligue Ile de France).</p> <p>Le CDVoile 93 est donc créé.</p>
----------------------------------	---

4 Département Economique Social et Environnemental

4.1 Création de la qualification « second niveau de sécurisation des pratiques de loisirs en Kiteboard »

Décision BE 200117-09 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de création de la qualification « deuxième niveau de sécurisation des pratiques de loisirs kiteboard FFVoile » (N2SK FFVoile), présentée par le pôle Emploi-Formation et la Commission Kiteboard de la FFVoile. Le BE mandate le pôle Emploi-Formation de la FFVoile pour la présentation de cette qualification en vue de la validation et l'inscription de sa fiche descriptive référentielle au Règlement des diplômes, des qualifications, des habilitations, fonctions et des formations de la FFVoile, lors du prochain Conseil d'administration prévu le 6 mars prochain.</p>
--	---

4.2 Résultats de l'étude menée en 2019 par le pôle prospective et développement auprès des EFVoile + 1000

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé des résultats de de l'étude menée en 2019 par le pôle prospective et développement auprès des EFVoile + 1000.</p> <p>Présentation au BE d'une diapo relative au plan d'action 2020 à destination des EFVoile de + de 1000 PV et correspondant aux services attendus par ces structures.</p>
Décision BE 200117-10	<p>Le BE souhaite que cette diapo puisse être complétée sur des services à destination des plus petites EFVoile et les clubs affiliés en général. L'idée est qu'elle puisse servir de base au Back office à mettre en place en direction de nos clubs pour rythmer la dernière année de l'olympiade.</p>

5 Département Compétition et Performance

5.1 Validation circuit championnat de France Elite de Course au large - 2020

Décision BE 200117-11	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le circuit 2020 du Championnat de France Elite de Course au Large composé des 4 compétitions suivantes : La Solo Maître Coq, La Transat AG2R, Le Havre – Allmer Cup, La Solitaire du Figaro.</p> <p>Le BE valide également la précision applicable à partir de 2020, concernant les courses en double où aucune modification d'équipage n'est autorisée.</p>
------------------------------	---

5.2 Circuit championnat de France de Course au Large en solitaire – mini 6.50 - 2020

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que le titre de Champion de France de Course au Large en Solitaire est attribué annuellement par la FFVoile à un SKIPPER Mini « Proto » et Mini « Série », pour sa participation et sa performance sur un circuit annuel d'épreuves en solitaire défini par la FFVoile en concertation avec l'association de la Classe des Mini 6.50.</p> <p>Circuit 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) La Pornichet Sélect 6m50 / Coefficient 2 Organisateur : Loire Atlantique Course au Large Dates : du 28 avril au 5 mai 2020b) La Mini en Mai / Coefficient 3 Organisateur : Société Nautique de la Trinité sur Mer Dates : du 19 au 24 mai 202c) Le Trophée Marie – Agnès Péron / Coefficient 2 Organisateur : Winches Club Dates : du 11 au 13 juin 2020d) Les Sables – Les Açores – Les Sables / Coefficient 3 (Coefficient 1 chacune des 2 étapes – Coefficient 3 pour le classement général) Organisateur : Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large Dates : du 15 juillet au 16 août 2020 <p>Cette proposition a obtenu l'accord du Département Compétition & Performance et de la commission Course au Large.</p>
--------------------	---

5.3 Evolution et harmonisation du prix du Numéro de Voile Habitable

Décision BE 200117-12	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'évolution du prix de 15 à 20 € pour l'attribution d'un numéro de voile Habitable par la FFVoile.</p> <p>Cette majoration prend en compte les tarifs pratiqués dans d'autres pays et l'objectif de moderniser les modalités de délivrance et d'organisation de la base de données des numéros de voile habitable</p>
----------------------------------	--

5.4 Liste des épreuves Voile légère et Habitable comptant au Championnat de France des Clubs 2020

Décision BE 200117-13 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste des épreuves comptant au Classement National Elite et au Classement National Promotion pour l'année 2020.</p>
--	---

5.5 Championnat du Monde Offshore-double mixte-Malte-

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que le premier Championnat du Monde Offshore 2020 (double mixte) https://www.sailing.org/2020-offshore-worlds.php - se tiendra à Malte du 17 au 20 octobre 2020 prochain sur des L30 (https://l30class.org/).</p> <p>Suite à une note d'information diffusée par World Sailing les nations devaient se pré-inscrire en versant 2.500 € - https://www.manage2sail.com/en-US/event/1a7cab17-2006-4241-a884-7c64d61995d0#!onb?tab=documents&classId=ab0f3bbc-7dfe-4059-a04a-4738d60dae0e</p> <p>36 nations ont déclaré un intérêt pour ce Championnat du Monde. 26 ont réglé tout ou partie de la pré-inscription. (Cf. tableau ci-après). 23 ont réglé la totalité de la pré-inscription.</p> <p>La répartition par continent est la suivante (sur les 26 nations qui apparaissent sur le site de WS) :</p> <p>Amérique : 2 nations Europe : 20 nations Asie : 2 nations Océanie : 2 nations Afrique : 0 nation</p> <p>Ce Championnat du Monde Offshore regroupera 20 L30 fournis par le chantier qui produit ce bateau. Seules 20 places (une par nation) seront disponibles. Suite à des contacts avec World Sailing, la décision d'organiser un ou plusieurs événements qualificatifs sera prise d'ici le 14 janvier (le point de bascule pour faire des qualifications serait 30 nations préinscrites).</p> <p>Plusieurs options sont possibles pour sélectionner les nations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Premier inscrit premier servi (la France semble être 9^e)
--------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Une ou plusieurs compétitions de qualification : <ul style="list-style-type: none"> o Le site des Sables d’Olonne semble être une option ? o Le Championnat d’Europe une autre ? o Autres options ? <p>Le Département Compétition & Performance travaille en ce moment sur les modalités de sélection de la Délégation Française / Equipe de France Offshore</p> <p>Un sélectionneur – le DTN – qui constitue un groupe d’observation / experts.</p> <p>La volonté actuelle est d’organiser des sélections en 2 phases :</p> <p>Phase 1 – sélection sur dossiers de candidatures.</p> <p>Phase 2 – les binômes sélectionnés participent à des entretiens, tests physiques et des navigations en entraînement (mode sélection Challenge Espoir, MACIF) et en compétition (Double de Concarneau en Figaro ou Championnat d’Europe Offshore en L30).</p> <p>Après ces phases, le groupe d’observation proposera au DTN, en accord avec le Département Compétition & Performance, la sélection de 2 binômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un binôme titulaire et sélectionné pour les Championnats d’Europe et du Monde Offshore 2020 - Un binôme remplaçant pouvant aussi être partenaire d’entraînement. <p>Les incertitudes actuelles du mode de sélection des nations (WS), du financement de cette future discipline olympique (ANS/FFVoile) et du programme sportif (classe L30) nécessitent d’être prudent, adaptable et réactif. Le Département Compétition & Performance fera valider les modalités de sélection par vote électronique du BE dès que WS aura précisé les règles de sélection des nations et que les moyens financiers sur lesquels la FFVoile peut compter, seront mieux connus.</p>
--	---

5.6 Championnat de France de pratique Slalom – AFF

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que conformément au règlement du championnat de France de pratique Slalom, et en accord avec l’AFF, le Championnat de France de pratique Slalom Funboard se déroulera en 2020 sur 4 étapes.	
	Le Département Compétition Performance informe le Bureau Exécutif de la FFVoile, du choix des étapes retenues	
	Etapes	Dates
	1/ CN Marignanais	Du 11 au 13 Avril
	2/ OGS Voile	Du 11 au 14 Juillet
3/ Club OCEAN (Ouireham)	Du 11 au 13 Septembre	
4/ CV Cap Leucate	Du 24 au 26 Octobre	

5.7 Championnat de France de pratique Longue distance

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé par le Département Performance et Compétition de l’attribution du Championnat de France Longue Distance windsurf sur l’épreuve de l’Extrême Cordouan, organisé par le Club de Saint Georges Voile les 27 et 28 juin 2020.
--------------------	--

5.8 Information Championnat de France raid cata

Reporté	Reporté
---------	---------

5.9 Validation du règlement de publicité de la FFVoile et de son formulaire/tarif

Décision BE 200117- 14	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le règlement de publicité de la FFVoile, le formulaire et les prix fixés dans le formulaire de demande.			
	Tarifs 01/07/2020	Longueur hors tout (en mètres)	Carte	Attestation Ponctuelle
	Catégorie 1	L < 6,30 m	20 €	8
	Catégorie 2	6,30 m ≤ L < 8,00 m	34 €	13 €
	Catégorie 3	8,00 m ≤ L < 9,50 m	65 €	22 €
	Catégorie 4	9,50 m ≤ L < 11,00 m	150 €	53 €
	Catégorie 5	11,00 m ≤ L < 13,00 m	322 €	112 €
	Catégorie 6	13,00 m ≤ L < 18,00 m	686 €	238 €
	Catégorie 7	18,00 m ≤ L < 25,00 m	1281 €	448 €
	Catégorie 8	L ≥ 25,00 m	1981 €	540 €
Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la date d'application du nouveau règlement de publicité et des tarifs au 1 ^{er} avril.				
Le Bureau Exécutif acte que l'automatisation de l'achat en ligne de la carte de publicité et sa dématérialisation sont des priorités informatiques pour le premier semestre 2020.				

5.10 Intégration du Wing dans les activités de la FFVoile

Information	Après avoir vérifié que la pratique du Wing était bien couverte par le contrat d'assurance FFVoile et compte tenu du développement rapide de cette activité au sein des clubs de la Fédération Française de Voile, le Département Compétition et Performance informe le Bureau Exécutif de la FFVoile de la création d'un code bateau pour permettre l'inscription au calendrier et la mise en place de compétitions sur ce nouveau support.
--------------------	--

5.11 Sélection au JO de TOKYO 2020

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé par le comité de sélection des résultats suivants :</p> <p>49er hommes : sur proposition du comité de sélection de la FFVoile réuni le 8 décembre 2019, le bureau exécutif du CNOF a validé ce mercredi 8 janvier 2020 la sélection de l'équipage français composé de Lucas RUAL (APCC Voile -44) et Emile AMOROS (Club Nautique de Pornic - 44).</p> <p>NACRA 17 mixte : sur proposition du comité de sélection de la FFVoile réuni le 6 janvier 2020, le bureau exécutif du CNOF a validé ce mercredi 8 janvier 2020 la sélection de l'équipage français composé de Quentin DELAPIERRE (école de voile CATASCHOOL – 56) et de Manon AUDINET (St Georges Voile – 17).</p>
--------------------	--

--	--

Annexe 3.5 :

Nom Fédération	Objectifs opérationnels de l'Agence nationale du sport	Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de votre fédération
Fédération Française de Voile	Promotion du sport santé	1) Favoriser l'accueil des publics sport santé bien être
Fédération Française de Voile	Promotion du sport santé	a) Territoires - Schéma territorial d'accompagnement et de déploiement pour améliorer l'accueil des publics sport santé bien être.
Fédération Française de Voile	Promotion du sport santé	b) Structures affiliée - Proposer une ou des offre(s) d'activité nautique Santé bien-être en prévention primaire .
Fédération Française de Voile	Promotion du sport santé	c) Structures affiliée - Proposer une ou des offre(s) d'activité nautique Santé bien-être en prévention secondaire ou tertiaire.
Fédération Française de Voile	Promotion du sport santé	d) Structures affiliée - Développer une offre sport santé voile en partenariat avec les Maisons de Sport Santé.
Fédération Française de Voile	Promotion du sport santé	e) Structures affiliée - Autres.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	1) Détecter et accompagner la jeunesse aux responsabilités
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	a) Territoires - Schéma territorial d'accompagnement et de déploiement pour détecter et accompagner la jeunesse aux responsabilités.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	b) Structures affiliée - Formation jeune dirigeant, arbitre, animateur, entraîneur, CQPIV
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	c) Structures affiliée - Autres.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	2) Contribuer à l'éducation et à l'insertion professionnelle
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	a) Territoires - Schéma territorial d'accompagnement et de déploiement pour contribuer à l'éducation et à l'insertion professionnelle.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	b) Structures affiliée - Accueil des publics scolaire et universitaire (voile scolaire, périscolaire, universitaire, sports scolaire et universitaire)
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	c) Structures affiliée - Acculturation à l'environnement maritime et orientation professionnelle des publics éloignés de l'emploi.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	d) Structures affiliée - Autres.

Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	3) Améliorer la vie associative
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	a) Territoires - Schéma territorial d'accompagnement et de déploiement pour améliorer la vie associative.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	b) Structures affiliée - Sensibilisation des acteurs à la lutte contre les violences faites aux mineurs.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	c) Structures affiliée - Sensibilisation des acteurs à la lutte contre les violences envers tous les publics.
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	d) Structures affiliée - Evolution de la gouvernance associative vers une gouvernance coopérative (SCIC).
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	e) Structures affiliée - Formation des bénévoles et des salariés au "mode projet".
Fédération Française de Voile	Développement de l'éthique et de la citoyenneté	f) Structures affiliée - Autres.

Priorités premières du projet fédéral : 1) 2) et 3)

N'hésitez pas à contacter votre référent

au service Développement fédéral et territorial à l'Agence pour toute demande de précision.